

CAP Métier du Plâtre et de l'Isolation

- Formation de niveau 3
- Code RNCP : 39032
- Mise à jour : 20.01.2026



1 Semaine
Au CFA



2 Semaines
En entreprise



PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire et compter
Fin de cycle collège ou niveau assimilé et/ou entretien de positionnement

ADMISSION

Apprentissage (15 à 29 ans) et sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, sportifs de haut niveau et ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant un diplôme
Professionnalisation (29 ans et +)
Formation continue / CPF

DURÉE STANDARD

2 ans, soit 805 heures au CFA
Des aménagements de durée sont possibles sous conditions.

TARIFS

Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise, conformément à la grille tarifaire de France Compétences.
Formation continue : selon votre situation, nous consulter.

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

RENTRÉE STANDARD

Septembre / Octobre
Entrée possible en formation tout au long de l'année. Proposition d'un parcours personnalisé après analyse de vos besoins et des objectifs de la formation.

MÉTIERS VISÉS

Plâtrier-Plaquiste

Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation exerce dans le domaine des bâtiments neufs ou en réhabilitation, dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

Les métiers du plâtre et de l'isolation évoluent régulièrement en fonction des nouvelles réglementations, notamment dans le cadre de la transition énergétique. Celles-ci exigent de construire des bâtiments toujours plus performants. Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en œuvre.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant :

- Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple
- Organiser son intervention et son poste de travail, sécuriser son intervention
- Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage, implanter un ouvrage
- Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature, construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage
- Réaliser un doublage en complexe isolant, réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure
- Traiter les joints et réaliser les enduits de finition
- Mettre en œuvre un plafond modulaire
- Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages
- Replier le chantier

Réalisation de travaux spécifiques :

- Échanger, rendre compte oralement
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite
- Construire un ouvrage en briques plâtrières
- Réaliser des enduits de plâtre

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles

Sauveteur Secouriste au Travail, R408 (Montage, travail en hauteur, PRAP, HOBO 1, AIPR, utilisation et démontage des échafaudages de pied) Prévention Santé Environnement.

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique, Anglais, Mathématiques, Physique-Chimie, Education Physique et Sportive, Prévention Santé.

Méthodes pédagogiques



Rythme alternée
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret
d'apprentissage
(suivi de la formation
au CFA)



Innovation
pédagogique
parcours BIM,
ambassadeurs de la
rénovation

Outils et moyens techniques



Plateaux techniques
et pédagogiques



Salles de cours
connectées



Malette d'outillage
individuelle et
collective



L'organisation de la
formation
(planning, résultats,
absences)

Modalités d'évaluation

Évaluation tout au long de la formation.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final.

Poursuite de formation à l'issue de cette formation

- CAP Peintre-applicateur de revêtements
- MC Plaquiste
- BP Métier du plâtre et de l'isolation

Vous souhaitez en savoir plus ?

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et
découvrir nos métiers :

www.btpcfa-occitanie.com



Retrouver le taux de réussite et d'insertion et
plus d'information sur le site internet



Durant la formation



Prévention-Santé-
Environnement (PSE)



Santé Sécurité au Travail
(SST)



Habilitation Electrique B1V



Mobilité Européenne



Excellence des Métiers



Innovation



Toulouse

3 impasse Georges Dazet 31100 Toulouse
05 62 87 86 20 - toulouse@btpcfa-occitanie.fr

Muret

21 rue Jean-François Romieu 31600 Muret
05 61 16 85 20 - muret@btpcfa-occitanie.fr

Lézignan-Corbières

19 Chemin de St Estève 11200 Lézignan-Corbières
04 68 27 84 00 - lezignan@btpcfa-occitanie.fr